

## Évaluations de la Liste rouge pour les arbres

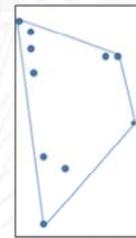
### Module 2 : Collecte et cartographie des informations



Ceci est le second module e-learning, d'une série de quatre modules, concernant « Les évaluations de la Liste rouge pour les arbres ». Dans le premier module, nous avons envisagé une introduction à l'établissement d'une liste rouge pour les arbres : pourquoi, qui et quoi. Dans ce module, nous parlerons de la collecte et de la cartographie des informations.

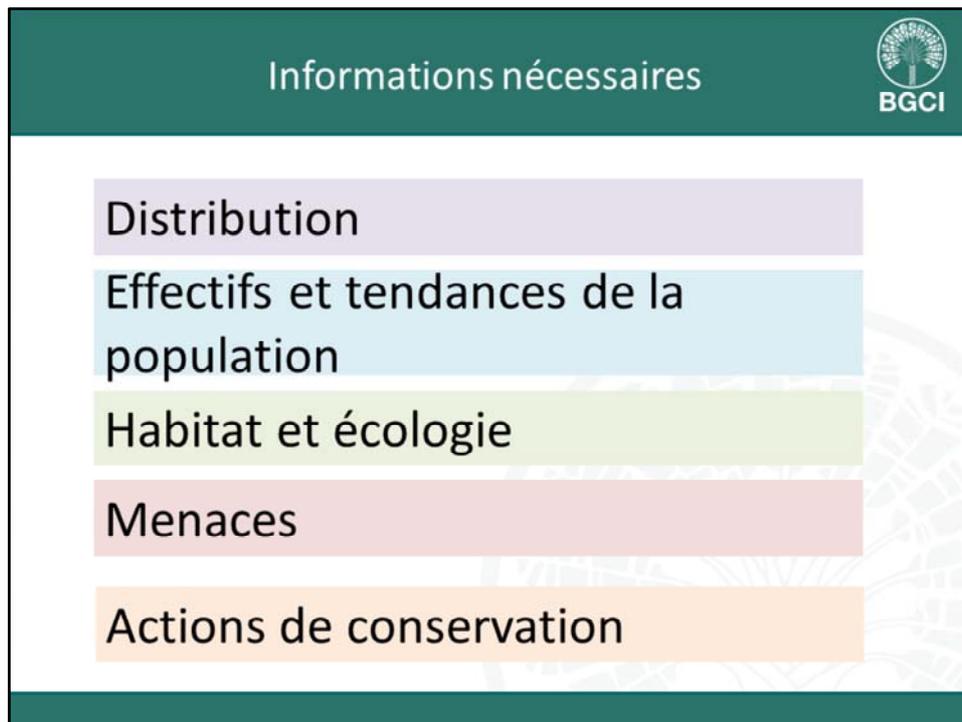
### Ce module étudie :

- Les informations requises en vue d'établir une liste rouge pour les arbres
- La création d'une carte des espèces
- Les calculs d'estimation de l'aire de répartition



Dans ce second module, nous étudierons :

- Les informations requises en vue d'établir une liste rouge pour les arbres
- La manière de créer une carte des espèces choisies
- et les calculs d'estimation de l'aire de répartition



Les informations relatives à vos espèces cibles peuvent être obtenues de nombreuses façons différentes : par les publications, les flores, les rapports non publiés (tels que les rapports d'enquêtes et les inventaires), les collections des jardins botaniques ou des herbiers et la consultation de spécialistes ou de personnes qui connaissent bien les zones où l'espèce est observée.

Un bon début serait d'écrire un ou deux paragraphes sous chaque section. Les informations peuvent être réunies directement dans un document Word ou une base de données de la Liste rouge. Des informations sont nécessaires dans cinq domaines principaux : Distribution, Effectifs et tendances de la population, Habitat et écologie, Menaces et Actions de conservation.

Commençons par la Distribution.

### Où se trouve votre espèce cible ?

#### Consultez :

- Les flores
- Les rapports d'enquêtes
- Les descriptions d'autres espèces
- Les spécimens des herbiers (notamment les herbiers en ligne)
- Les bases de données des collections biologiques

Tout d'abord, vous devez enregistrer les endroits où se trouve votre espèce cible (par exemple, dans quels pays et quels lieux). Essayez d'être le plus spécifique possible.

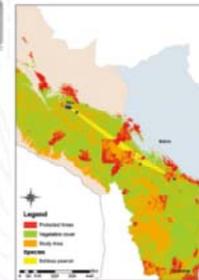
Les informations relatives à la distribution se trouvent dans les flores, les rapports d'enquêtes et les descriptions d'autres espèces. Les données relatives à la distribution peuvent également être obtenues à partir des spécimens d'herbiers, consultables dans les herbiers en ligne et les autres bases de données des collections biologiques (GBIF).

Les informations collectées peuvent aussi être utilisées pour créer une carte de la distribution.

## La création d'une carte



- Représentation de l'aire de distribution (naturelle) actuellement connue
- Utilisation de données de points ou d'un polygone
- Vous permet de mesurer deux estimations de l'aire de distribution qui sont utilisées dans les évaluations de la Liste rouge de l'UICN :
  - Zone d'occurrence (EOO)
  - Zone d'occupation (AOO)

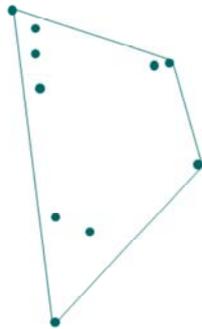


Une carte est essentielle pour toutes les évaluations de la Liste rouge de l'UICN, et doit représenter l'aire de distribution naturelle connue actuelle.

Les cartes peuvent avoir plusieurs formats, utilisant des données de points ou un polygone.

La carte vous permet également de mesurer deux estimations de l'aire de distribution, utilisées dans une évaluation de la Liste rouge de l'UICN : la zone d'occurrence (EOO) et la zone d'occupation (AOO).

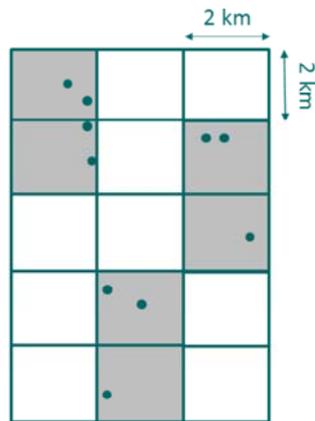
## Zone d'occurrence



La superficie délimitée par la ligne imaginaire continue la plus courte qui puisse être tracée pour englober toutes les occurrences d'une espèce.

La zone d'occurrence (EOO) [cliquer] est la superficie délimitée par la ligne imaginaire continue la plus courte qui puisse être tracée pour englober toutes les occurrences d'une espèce. Les points représentent les occurrences connues d'une espèce. Un polygone convexe minimum est ensuite tracé autour des occurrences, et la superficie de ce polygone correspond à la mesure de la zone d'occurrence.

## Zone d'occupation

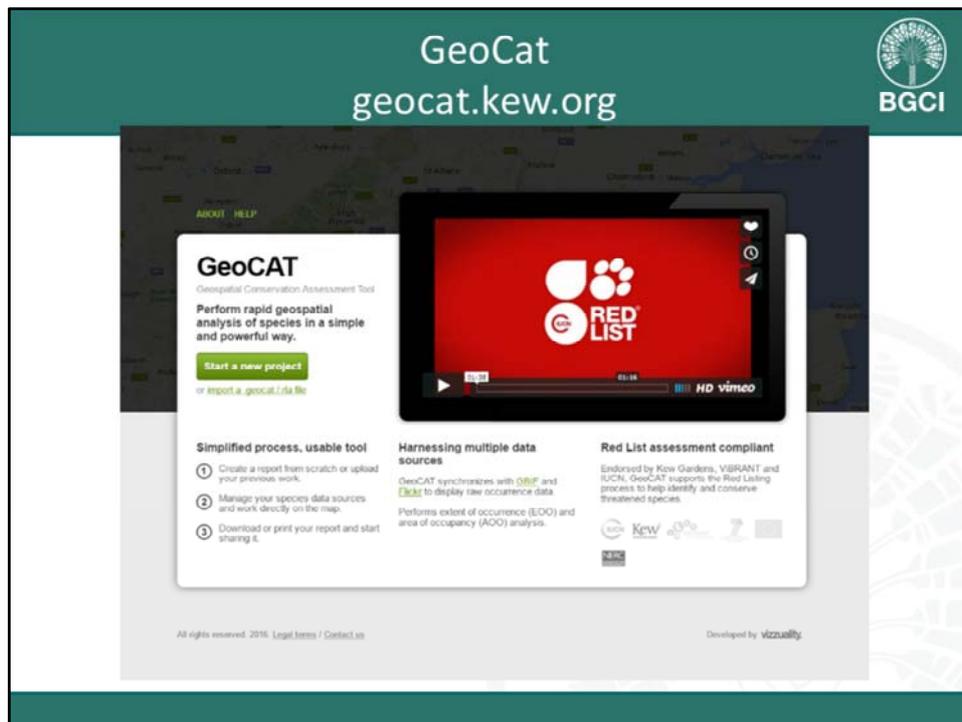


Calculée en superposant une grille aux occurrences connues et en mesurant les superficies des cellules occupées de la grille.

En revanche, la zone d'occupation (AOO) est calculée en [cliquer] superposant une grille aux occurrences connues et en mesurant les superficies des cellules occupées de la grille.

La zone d'occupation correspond à la superficie de l'ensemble des cellules occupées de la grille additionnées les unes aux autres.

Cette mesure exclut, par conséquent, les zones inoccupées (p. ex. les habitats inappropriés). Il est recommandé de calculer l'AOO à l'aide d'une grille de 2 x 2 km (surface de cellule de 4 km<sup>2</sup>).



GeoCAT est un outil qui permet de créer une carte de la distribution (fichier de points) pour l'évaluation de la Liste rouge d'une espèce. Il permet également de mesurer la zone d'occurrence et la zone d'occupation.

**Distribution**

**Effectifs et tendances de la population**

Habitat et écologie

Menaces

Actions de conservation

Le deuxième domaine d'informations nécessaires pour les évaluations de la Liste rouge correspond aux Effectifs et aux tendances de la population

## Population



- Enregistrez des informations sur :
  - Les effectifs de la population
  - La structure de la sous-population
  - Les tendances de la population
- Existe-t-il des dénombrements de la population ?
- Référence par rapport aux effectifs ?
- Tendances
  - Stables, croissants ou décroissants ?
- Aucune information
  - Effectifs et tendances de la population inconnus



Enregistrez toutes les informations relatives aux effectifs de l'espèce, à la structure de sa sous-population et aux tendances de la population.

Lorsque des dénombrements de la population sont disponibles (éventuellement issus de rapports d'enquêtes ou de données d'inventaires), ces informations doivent être enregistrées.

Lorsqu'aucun dénombrement n'est disponible, toute référence concernant les effectifs de la population est importante à enregistrer, telle que : abondante, rare, éparpillée, étendue.

En outre, toutes les tendances de la population doivent également être intégrées. Les effectifs de l'espèce sont-ils stables, croissants ou décroissants ? Si une diminution des effectifs est observée, il est alors important d'enregistrer la mesure (en pourcentage) de la diminution ainsi que la période durant laquelle elle s'est produite. Des prévisions des effectifs dans le futur peuvent aussi être modélisées, à nouveau sous forme de pourcentage et avec la période concernée.

**Distribution**

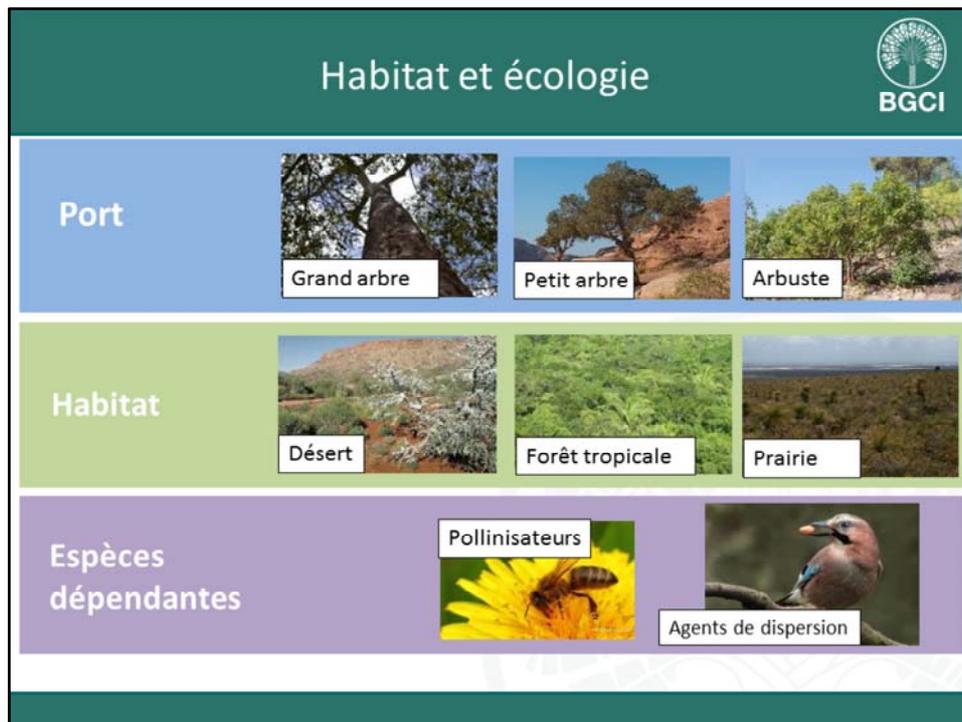
**Effectifs et tendances de la population**

**Habitat et écologie**

**Menaces**

**Actions de conservation**

La prochaine série d'informations requises concerne l'habitat et l'écologie de l'espèce.



Enregistrez de brèves informations générales concernant le port des plantes (c.-à-d. grand arbre, petit arbre, arbuste, etc.),

les habitats dans lesquels les espèces sont observées,

et toutes les informations relatives aux espèces dépendantes (pollinisateurs, agents de dispersion, etc.).

**Distribution**

**Effectifs et tendances de la population**

**Habitat et écologie**

**Menaces**

**Actions de conservation**

Il est également important d'enregistrer des informations sur les menaces.

## Les menaces pour les arbres

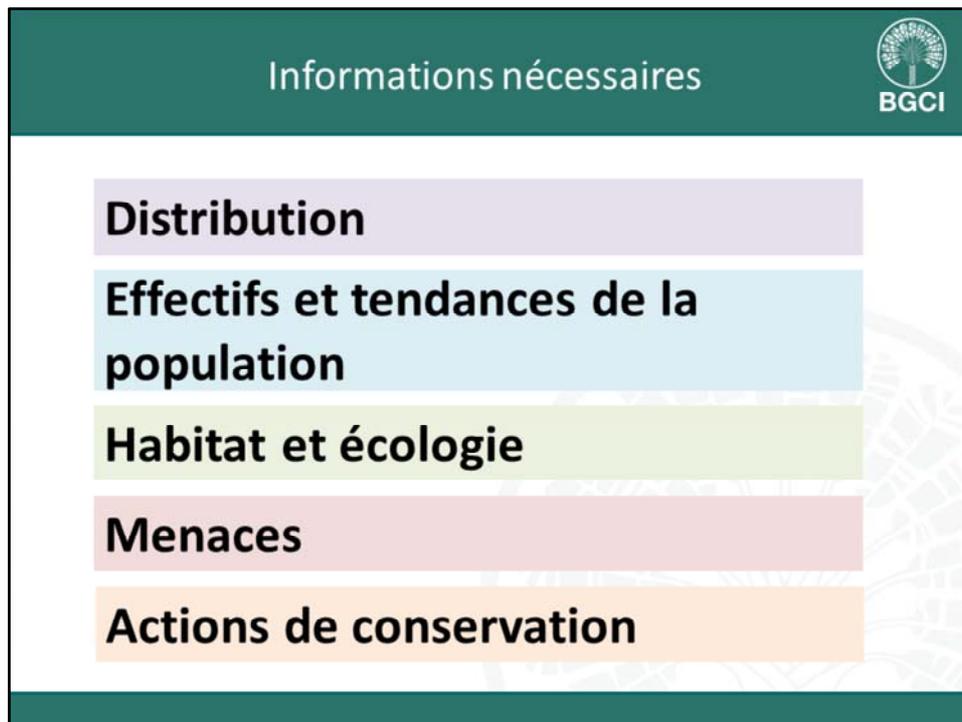


### Menaces :

- Pour l'espèce et son habitat
- Passées, présentes et futures

Rassemblez des informations concernant les menaces qui ont un impact sur l'espèce et également concernant les menaces pour l'habitat dans lequel vit l'espèce. Essayez d'être le plus spécifique possible : au lieu d'écrire « déforestation », indiquez quelle est la cause de la perte de forêt. Par exemple, en raison d'une exploitation minière, ou d'une agriculture de subsistance, ou encore de plantations commerciales.

Les menaces passées, présentes et futures peuvent être enregistrées.



Enfin, enregistrez les informations concernant les actions de conservation qui sont requises.

- Actions de conservation existantes et futures ?

Rencontrée dans des  
aires protégées ?



[www.protectedplanet.net](http://www.protectedplanet.net)

Rassemblez des informations concernant les actions de conservation existantes, ainsi que les propositions d'actions de conservation futures.

L'espèce vit-elle dans une ou plusieurs aires protégées ?

Une bonne manière de vérifier si l'aire de répartition de votre espèce correspond à une aire protégée classée est de consulter le site internet de ProtectedPlanet. Toutefois, sachez que les aires protégées n'apportent pas toutes une protection pour l'espèce en question.

- Actions de conservation existantes et futures ?

Rencontrée dans des  
aires protégées ?

Travaux de conservation  
locaux ?

Protection nationale /  
internationale ?

Deuxièmement, des groupes locaux de conservation de l'environnement travaillent-ils pour gérer les menaces qui pèsent sur l'espèce,

et celle-ci est-elle protégée par une loi nationale ou internationale (p. ex. CITES) ?

**Actions de conservation**

  
BGCI

- **Actions de conservation existantes et futures ?**

<b>Rencontrée dans des aires protégées ?</b>	<b>Travaux de conservation locaux ?</b>
<b>Protection nationale / internationale ?</b>	<b>Conservation <i>ex situ</i> ? (PlantSearch du BGCI)</b> <a href="http://www.bgci.org/plant_search.php" style="color: white;">www.bgci/plant_search.php</a>

  
PLANT SEARCH

Enfin, il est important de noter si l'espèce est conservée *ex situ*, dans des banques de semences et/ou des jardins botaniques. Ces informations sont facilement vérifiables dans la base de données PlantSearch du BGCI, qui comporte les détails des espèces qui sont détenues dans des banques de semences ou en tant que plantes vivantes dans des jardins botaniques.

Informations nécessaires 

**Distribution**  
**Effectifs et tendances de la population**  
**Habitats**  
**Menaces**  
**Actions de conservation**

**Nous sommes prêts à établir une liste rouge !**

(module 3...)

Vous avez à présent réuni les informations nécessaires dans cinq domaines. Et produit une carte de votre espèce.

Nous sommes maintenant prêts à établir une liste rouge !